



Premier syndicat à Météo-France

Dossier sur l'avenir de la prévision marine à Météo-France

Avis de tempête pour 2012 !

Comme beaucoup de services publics, Météo-France est actuellement en pleine restructuration. Cela se traduit par la fermeture de la moitié des centres départementaux et par une refonte complète des services de prévision. ***La prévision marine n'échappe pas à la règle.***

La restructuration vise à centraliser, sur Toulouse, d'ici 2012, la prévision pour le domaine de la côte (jusqu'à 20 milles au large), aujourd'hui assurée par les prévisionnistes d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Brest, Le Havre et Boulogne sur Mer.

Cette réorganisation conduira inévitablement à une moindre qualité du service rendu.

En matière de prévision marine, le domaine de la côte demande, comme le domaine large, un haut niveau d'expertise. Car, c'est là que se concentrent à la fois le plus grand nombre de bateaux et les dangers liés aux hauts fonds et aux récifs côtiers, c'est là aussi que le vent et les vagues subissent des perturbations importantes, souvent dangereuses, c'est là encore que l'alliance des phénomènes météorologiques et de la marée génèrent des inondations.

Les prévisionnistes locaux, en place depuis des années, expérimentés, en contact avec les autorités locales (sémaphores, capitaineries, médias, collectivités territoriales...), souvent eux même navigateurs ou proches du milieu maritime, ont la connaissance fine du littoral, indispensable pour mener à bien ce travail.

Centraliser la prévision marine c'est perdre ce précieux capital d'expérience. ***Difficile d'imaginer qu'il n'y aura qu'un seul interlocuteur météo pour plus de 3000 km de côtes, et que celui-ci sera à Toulouse !***

Pour pallier cette perte, la Direction parie sur d'hypothétiques outils informatiques. Ces derniers, encore en développement, n'ont pas été validés. Ils sont encore virtuels alors que la restructuration de la prévision marine, elle, est bien réelle. Et ils ne sauraient se substituer de toute façon à une expertise humaine.

En outre, dans les services régionaux, le prévisionniste marine travaille en étroite collaboration avec le prévisionniste « terrestre » de la région. Prochainement, cette collaboration va prendre encore plus d'importance. La carte de Vigilance doit s'enrichir d'un nouveau pictogramme pour alerter du risque d'inondation du bord de mer par des phénomènes tels que vagues, surélévation du niveau de la mer, combinaison de phénomènes marins et de la crue d'un fleuve, etc. Une étroite collaboration entre prévisionniste marine et terrestre est indispensable à l'analyse de ces situations. Et quels que soient les moyens de communication, dans ces situations de crise, l'éloignement physique des personnes est toujours néfaste comme la multiplication des tâches sur une seule personne.

Pour toutes ces raisons, nous persistons à dire que le futur système imposé par la Direction de Météo-France sera moins efficient et que la sécurité des personnes et des biens ne sera pas assurée avec la même efficacité.

Organisation actuelle

A Météo-France, la responsabilité sur le domaine maritime est répartie ainsi :

1. **La prévision pour le large** (jusqu'à 200 milles des côtes) et **pour le grand large** (zones définies par le SMDSM : Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer) est élaborée à Toulouse par 3 prévisionnistes. Le 1er est responsable de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du nord, le 2ème de la Méditerranée (ces 2 postes fonctionnent 24h/24h) et le 3ème, en journée uniquement, intervient également sur l'Atlantique et s'occupe des assistances particulières (marine nationale) ou commerciales. Les deux premiers postes dits de « sécurité » élaborent des bulletins réguliers et des **BMS** (Bulletin Météorologique Spécial) dès que le vent atteint ou est prévu atteindre force 8 beaufort. Les prévisions de dérive de polluants ou d'objets en mer sont également faites sur ces postes à la demande des CROSS, des Préfectures Maritimes ou du CEDRE dans le cadre de l'Action de l'Etat en Mer ou du plan POLMAR.

2. **La prévision pour le domaine côtier** (jusque 20 milles au large) est effectuée dans les SIRPM (Services Inter-Régionaux de Prévision Marine).

- **Le Havre/Boulogne-sur-mer** et **Lille** se relaient pour l'est de la Manche (de la Hague à la frontière belge)
- **Brest** gère l'ouest de la Manche et les côtes de l'Atlantique jusqu'au Sud Vendée
- **Bordeaux** s'occupe des côtes de l'Atlantique du sud Vendée à la frontière espagnole
- **Aix-en-Provence** a la responsabilité des côtes méditerranéenne dont la Corse

Ces services sont ouverts **24h/24h** et élaborent des **bulletins réguliers**, des **BMS** (à partir de la force 7 beaufort), des avis de fortes vagues et des bulletins commerciaux (par exemple pour les NGV en Méditerranée ou encore récemment pour l'entrée des pétroliers au port d'Antifer).

Il y a bien entendu une coordination entre ces domaines large et côtier, qui sont imbriqués, par le biais de conférences téléphoniques tri-quotidiennes entre les prévisionnistes marines du domaine large et du domaine côtier. Ces échanges permettent de choisir le scénario retenu et de rendre cohérentes les prévisions sur les différents domaines.

En mer, la frange littorale demande un haut niveau d'expertise, en effet dans cette zone, se concentrent à la fois le plus grand nombre de bateaux et les dangers liés aux hauts fonds et à l'approche des récifs côtiers. C'est aussi dans cette zone que le vent et les vagues subissent des perturbations parfois importantes et souvent dangereuses : canalisation (détroit du Pas-de-Calais, Bouches de Bonifacio), accélération à l'approche des caps ou reliefs élevés (La Hague, le Cap Corse ...), vents catabatiques (vent s'écoulant très rapidement d'une vallée par temps calme observé en Manche, en Corse,...), déferlement du vent sous le vent d'un relief élevé provoquant des perturbations dans le trafic maritime, entrées maritimes rapides (sur tous les littoraux, y compris en été), fortes houles qui s'intensifient en arrivant à la côte et peuvent avoir des conséquences dramatiques même sur les « terriens ».



La connaissance fine du littoral, acquise par des années d'expérience et de multiples contacts avec les autorités locales (sémaphores, capitaineries, médias, collectivités territoriales...) est indispensable pour élaborer des prévisions pertinentes de vent et de vagues sur le domaine côtier. **C'est sur ce domaine bien particulier qu'il faut redoubler de vigilance.**

Météo-France doit exercer le plus efficacement possible ses **missions de sécurité des personnes et des biens**, ce qu'elle s'est toujours efforcée de faire en y accordant les moyens techniques et humains nécessaires.

Or, c'est justement sur cette partie ultra sensible que Météo France veut retirer ses prévisionnistes locaux, en place depuis des années, très expérimentés et souvent eux même navigateurs ou proches du milieu maritime.

Avenir de la prévision marine à Météo-France

Au terme de la restructuration projetée par la Direction, la responsabilité des bulletins de sécurité des domaines Grand Large, Large et Côtier sera centralisé à Toulouse. La production des bulletins de sécurité (côtes et large) aujourd'hui répartie sur 7 personnes en journée, 6 la nuit, serait alors faite à Toulouse uniquement par 3 personnes.

Météo-France compte sur de nouveaux outils (base de données de prévision et élaboration automatique de bulletins sécurités) pour effectuer cette réduction drastique de personnels au détriment de l'expertise acquise sur chacun des sites. Actuellement ces outils n'existent pas, certains n'en sont pas encore au stade des spécifications, et aucune garantie n'est donnée sur le fait qu'ils puissent être opérationnels en 2012.

Ces progrès techniques théoriques ou hypothétiques consistent en:

- Une base de donnée marine, limitée aux domaines proches de la côte, qui devra permettre aux prévisionnistes d'affiner les prévisions initialisées par les différents modèles utilisés, une extension aux domaines large n'est prévu que

dans plusieurs années. Ce travail de modification des champs de pression, de vents, d'état de mer est long. D'autant plus long, que la situation sera potentiellement dangereuse (fort vent, forte mer) et que le délai restera toujours très court pour l'élaboration des bulletins de sécurité. En outre, cet outil n'est toujours pas opérationnel (ni testé, ni validé en situations réelles) alors que la restructuration humaine s'y attelant est programmée pour 2012. (La Direction de Météo-France met le chalut devant l'étrave !).

- Un logiciel qui doit générer automatiquement des bulletins de prévision en langage clair (français et anglais). Une version précédente a montré toute la difficulté de l'exercice surtout dans le cas de situations météorologiques complexes et pour des zones de taille et de géographie très différentes. Encore une fois, la Direction de Météo-France table sur un progrès « virtuel » pour justifier une restructuration bien réelle.

Le gain technique hypothétique compensera-t-il la perte des expériences accumulées depuis des années par les prévisionnistes marines de Météo-France. Ceux-ci pratiquent ce métier depuis des années, voire des décennies pour certains, et ils savent pertinemment que s'il est un métier où l'expérience et la connaissance du terrain sont primordiales c'est bien celui de la prévision météo. Que ce soit dans le domaine terrestre, aéronautique, montagnard ou bien sur maritime.

Cas d'école : la VIGILANCE VAGUE-SUBMERSION :

La VIGILANCE a été mise en place suite aux terribles tempêtes de 1999. Il est apparu nécessaire de pouvoir alerter le grand public de façon plus efficace lors de phénomènes météorologiques pouvant présenter un danger pour la population. Les alertes existaient déjà à destination des acteurs de la sécurité civile.

La Vigilance initiale concerne les paramètres vent, orage, fortes précipitations, neige/verglas, auxquels sont venus se rajouter depuis, les paramètres grand froid et canicule puis, récemment, la vigilance pluie-inondation, vigilance « intégrée », qui prend en compte des paramètres météorologiques et hydrologiques.

Bientôt, en 2012 (coïncidence ou déraison?) Météo-France établira aussi une VIGILANCE VAGUE-SUBMERSION. Cette vigilance sera aussi une vigilance intégrée puisque elle s'adressera aux populations « terrestres » et sera élaborée par les prévisionnistes marines en collaboration avec les prévisionnistes régionaux « terrestres ».

Deux difficultés majeures se profilent à l'horizon :

1. Ce sont les prévisionnistes marines régionaux qui sont en train d'élaborer les paramètres et les indices qui permettront la mise en place de cette nouvelle vigilance. Cela paraît logique. Ce sont eux qui ont l'expérience de ces phénomènes, expérience acquise au fil des années et au fil des tempêtes en collectant des informations via les articles de presse, le dialogue avec les capitaineries et les centres départementaux. **L'AVIS de TRES FORTES VAGUES** a déjà été mis en place par ces prévisionnistes 'marine'. Cette nouvelle alerte, utilisée avec succès et efficacité depuis une petite dizaine d'années, vise à alerter les autorités (capitaineries, préfetures, responsables des routes et infrastructure littorales) ainsi que les marins du risque de grosses vagues touchant le rivage et pouvant le submerger.

En 2012, l'Avis de Très Fortes Vagues, deviendra VIGILANCE VAGUE/SUBMERSION. Cette nouvelle vigilance doit encore être affinée pour être la plus efficace possible (bien que les Avis de Fortes Vagues soient déjà pertinents avec des vies probablement sauvées, des naufrages évités et des dégâts atténués). Pour cela, seule l'expérience, la proximité et le dialogue avec les gens de mer, permettra d'affiner les seuils de déclenchement de cette nouvelle vigilance et d'assurer un meilleur suivi. **Mais 2012 c'est aussi la date choisie par la Direction de Météo-France pour saborder l'organisation de la prévision marine actuelle.**

2. Le prévisionniste « terrestre » régional est responsable de la vigilance sur son territoire. Dans la majorité des cas, lors d'une Vigilance Vague/Submersion, une Vigilance vent et/ou pluie-inondation est aussi en cours. Dans une vigilance classique, le prévisionniste « terrestre » régional doit se coordonner avec le chef prévisionniste national basé à Toulouse. Dans le cas de la Vigilance Vague/Submersion, il devra aussi se coordonner avec le prévisionniste marine. Ces situations extrêmes, qui présentent un réel danger pour la population, et qui doivent être gérées avec rapidité et efficacité, nécessitent un très grand nombre de tâches. Une coordination supplémentaire avec un 2ème prévisionniste basé à Toulouse ne se fera pas sans perte de temps (précieux dans ces situations) et d'efficacité.

Dans le cadre de cette nouvelle vigilance Vague/Submersion, la réorganisation envisagée se fera à l'encontre de l'efficacité opérationnelle, et au détriment de la sécurité des personnes et des biens.



Conclusion

Les météos ne sont pas des fonctionnaires arc-boutés sur des méthodes du passé. La météorologie est une science en perpétuelle évolution. Les météos ont toujours su s'adapter aux nouvelles méthodes de travail et aux restructurations passées pour suivre les avancées scientifiques ou technologiques. Une nouvelle organisation, encore plus efficace, limitant les redondances et utilisant les nouveaux outils informatiques est certainement nécessaire.

Le SPASMET-Solidaires est néanmoins convaincu que :

- **la proximité géographique** avec les zones à forte expertise est primordiale pour gérer les phénomènes côtiers. La prévision marine côtière doit rester sous la responsabilité des prévisionnistes marines en région, au plus près des services de sécurité locaux, des pôles économiques maritimes, des pôles technologiques et scientifiques.
- les outils informatiques mis en avant par la Direction sont soit hypothétiques, soit à ce jour insuffisamment validés pour une prévision côtière en conditions extrêmes. Ces outils ne peuvent donc pas justifier une centralisation sur Toulouse.
- la proximité des prévisionnistes des zones « larges » avec le centre national de prévision à Toulouse est essentielle pour assurer la cohérence du suivi des phénomènes dangereux naissant dans les zones de responsabilité française.
- la mise en place d'une nouvelle Vigilance Vague/Submersion coïncidant avec la délocalisation de la prévision marine côtière à Toulouse présente un **risque pour la qualité** de cette prévision et donc pour **la sécurité des personnes et des biens**.
- une meilleure organisation a pour objectif de faire mieux...ce n'est pas une façon déguisée de réduire les moyens pour répondre à des critères comptables.

Le SPASMET-Solidaires reste fermement attaché à une prévision marine de qualité, facilitée par la proximité et le dialogue avec les principaux intéressés, qu'ils soient marins de commerce, pêcheurs, plaisanciers, militaires...

Le SPASMET-Solidaires persiste à dire que le futur système imposé par la Direction de Météo-France sera moins efficace et que la sécurité des personnes et des biens ne sera pas assurée avec la même efficacité.

Le SPASMET-Solidaires demande l'abandon de cette centralisation sur Toulouse de la prévision marine.

Contacts :

SPASMET-Solidaires national :

Yves Lelann tel. : 0645384587
Eric Bargain tel. : 0615304641

mail : yves.lelann@meteo.fr
mail : eric.bargain@meteo.fr

Zone Manche-Est / Mer du Nord :

Gérard Doligez tel. : 0673810148

mail : gerard.doligez@meteo.fr

Zone Manche-Ouest / Atlantique :

Yvon Bizien tel. : 0298325555

mail : yvon.bizien@meteo.fr

Zone Méditerranée :

Florence Vaysse tel. : 0680262523

mail : florence.vaysse@meteo.fr

Prévision marine Toulouse :

Jean-Pierre Girardet

mail : jean-pierre.girardet@meteo.fr